

8 informations communautaires Semaine du 25 Avril 2016



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Aide aux aidants familiaux, animation d'un groupe d'informations et d'échanges
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Nouveauté sur le site Internet ! Le paiement en ligne de la ROM est désormais possible
- > Tous à l'eau avec Nautisme en Pays d'Iroise !
- > Réouverture du phare Saint Mathieu
- > Les Tréteaux chantants du Pays d'Iroise – 6ème édition
- > Subvention pour la location de broyeur à végétaux

Retrouvez toutes les informations sur www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités



Communauté de communes du Pays d'Iroise
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
29290 Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h (sur RDV – 02 98 48 01 68).

Compétences clés : en Français (jeudi) ou **en bureautique/numérique** (lundi ou mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Aide aux aidants familiaux, animation d'un groupe d'informations et d'échanges

Vous vous occupez d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Prenez le temps d'en parler. Bien que soutenues par le réseau associatif et médical, les familles sont confrontées à des difficultés multiples et se sentent parfois mal informées, isolées ou dépassées par une charge trop lourde. Face à ce constat, le CLIC en partenariat avec les Amitiés d'Armor, la résidence Alexis Julien à Ploudalmézeau, le Centre hospitalier de Saint Renan et les Aînés ruraux vous proposent un lieu d'informations, d'échanges, de soutien ou de répit. Ce groupe d'échanges est limité à 12 personnes, l'inscription est obligatoire. Des rencontres seront co-animées par la coordinatrice du CLIC Iroise et la référente domicile de l'Association des Amitiés d'Armor.

Renseignements : 02 98 84 94 86 / clic-iroise@ccpi.bzh

Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets ? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 30 avril à Milizac. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 / environnement@ccpi.bzh

Nouveauté sur le site Internet ! Le paiement en ligne de la redevance ordures ménagères est désormais possible

En complément des modes de règlements existants (chèque ou prélèvement automatique), la CCPI propose un nouveau service : le paiement en ligne de la redevance ordures ménagères. Simple, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7, il ne nécessite pas de formalité préalable.

Pour accéder au service : www.pays-iroise.bzh (Rubrique Vos démarches en ligne)

Réouverture du phare Saint Mathieu

Avec le retour du printemps, le phare de Saint Mathieu ouvre ses portes au public. Rendez-vous à l'accueil du phare ! De 14h à 18h30, du 2 avril au 1er mai, fermé le mardi. Tarifs : de 1.50€ à 3.50€.

Zoom Nuit, une expérience unique ! Sur le chemin de ronde, vous assisterez au ballet des faisceaux lumineux des phares de la mer d'Iroise, l'éclairage de Saint Mathieu sur l'immensité marine.... Place au spectacle ! Le jeudi 14 avril de 21h30 à 00h30 uniquement sur réservation. 5€/personnes.

Renseignements : 02 98 89 00 17 ou 06 86 31 03 47/phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

Les Tréteaux chantants du Pays d'Iroise – 6ème édition

Finale : Billets en vente à l'office de tourisme de Plouarzel et à la mairie de Milizac aux heures d'ouverture et à l'espace culturel de Saint Renan le mardi 19 avril et le jeudi 21 avril de 14h à 17h, le samedi 23 avril de 9h à 12h et le jour J. Invité vedette : Juanito Fuentes Nunez.

Renseignements : 02 98 84 97 60 / nathalie.leflem@ccpi.bzh

Subvention pour la location d'un broyeur à végétaux

La CCPI propose une subvention aux habitants du Pays d'Iroise pour la location de broyeur à branches. L'utilisateur doit s'engager à réutiliser le broyat produit directement sur sa parcelle.

Conditions sur le site internet de la CCPI (*déchets/ astuces pour réduire ses déchets*).

Renseignements : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh
